

5e Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) (Londres, Royaume-Uni, 21-22 octobre 1980) sur le bilan et les perspectives de l'aménagement du territoire en Europe

Résolution n° 4 sur la renaissance de la cité

Les ministres,

1. rappelant leurs travaux antérieurs concernant les questions urbaines et l'aménagement du territoire, notamment discutés à l'occasion de leur 3^e session (1976, Bari);
2. soulignant que l'organisation de la Campagne européenne pour la renaissance de la cité est considérée comme une activité importante initiée par la CEMAT qui se poursuivra par l'examen des problèmes des villes dans le cadre de l'aménagement du territoire en tant que préoccupation prioritaire de son Comité des hauts fonctionnaires et de ses groupes d'experts;
3. considérant que les problèmes de l'organisation des villes, ainsi que du développement et du renouveau urbain dépendent largement du développement régional équilibré et du rapport harmonieux entre ville et campagne;
4. convaincus que la mutation des villes se poursuivra en Europe, mais que pour des raisons économiques et sociales, le développement urbain futur devra largement tenir compte des valeurs humaines et matérielles des structures urbaines existantes et assurer une meilleure utilisation de leurs ressources;
5. reconnaissant, par conséquent, que les problèmes d'urbanisme et d'organisation interne des villes, ainsi que la maîtrise de l'urbanisation demandent des politiques nouvelles basées sur la recherche et la satisfaction des besoins économiques, sociaux, culturels et écologiques de ses habitants et conçues de manière prospective, démocratique et interdisciplinaire;
6. Se félicitent du lancement de la Campagne européenne du Conseil de l'Europe pour la renaissance de la cité à l'occasion de leur 5^e session et souhaitent qu'elle soit pleinement appuyée par tous les milieux compétents de l'aménagement du territoire, de la planification urbaine et de l'organisation de la vie communautaire dans les villes,

7. Demandent au Comité des hauts fonctionnaires de suivre les différentes manifestations prévues dans le cadre de la campagne et notamment d'assister et de contribuer à celles abordant des domaines présentant un intérêt particulier pour la conférence,

8. Souhaitent que leurs recommandations adoptées dans le passé soient intégrées dans les travaux de la campagne et souhaitent pouvoir contribuer à la Conférence de clôture (1982),

9. Chargent leur Comité des hauts fonctionnaires de leur faire rapport sur les résultats de la campagne les concernant lors de leur prochaine session plénière.